



# ALBERT LÉVY

## « Toulon ou l'histoire contemporaine d'une justice singulière »

**Mercredi 28 janvier 2009**

La section de Toulon de la Ligue des droits de l'Homme propose :

- **de 16h30 à 18h**, rencontre-signature, à la Librairie Charlemagne (boulevard de Strasbourg, Toulon),
- **de 18h30 à 20h**, conférence-débat, à la Faculté de droit sur le thème *Justice et Liberté*.

Au milieu des années 90, Albert Lévy était substitut du procureur à Toulon, chargé notamment du grand banditisme dans le ressort judiciaire du Var, marqué par les liaisons entre la pègre et certains personnages politiques.

En 1998, le contexte était celui d'une municipalité tenue depuis trois années par le Front national, sous l'autorité institutionnelle du Préfet, Jean-Charles Marchiani.

Albert Lévy a voulu continuer à être le garant constitutionnel des libertés. Le dimanche 6 septembre 1998, après une interpellation et une perquisition à son domicile, Albert Lévy est placé en garde à vue. Il s'agit de tenter de le faire taire en montant une fausse affaire avec de piètres mensonges. C'est le début de huit années d'un véritable acharnement judiciaire. Il lui faudra attendre novembre 2006 pour que soit reconnue son innocence dans ce dossier monté de toutes pièces dans l'intention de faire plier un magistrat républicain.